

**SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2017

SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2017

Table des matières

| | |
|---|--------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 3 |
| Résultats | 4 |
| Évolution de l'actif net | 5 |
| Bilan | 6 |
| Flux de trésorerie | 7 - 8 |
| Notes complémentaires | 9 - 14 |
| Renseignements supplémentaires | |
| Annexe A - Bourses d'étude et dons et comité des services à la collectivité | 15 |



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**, qui comprennent le bilan au **31 mars 2017**, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Montréal
417, rue Saint-Pierre
Bureau 608
Montréal H2Y 2M4
t. 514 360-2467

Boucherville
1190, Place Nobel
Bureau 100
Boucherville J4B 5L2
t. 450 449-3930

Trois-Rivières
3450, boul. Gene-H.-Kruger
Bureau 230
Trois-Rivières G9A 4M3
t. 819 378-4656

Laval
2745, rue Michelin
Laval
H7L 5X6
t. 450 688-2211



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

Notre audit n'a pas porté sur l'examen des documents relatifs à la paie de l'employeur participant. Par conséquent, notre audit s'est limité à l'examen des montants comptabilisés dans les comptes du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des cotisations reçues et de l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES** au **31 mars 2017**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Trois-Rivières, le 7 septembre 2017

Labranche Therrien Daoust Lefrançois Inc.

⁽¹⁾ CPA auditeur, CGA permis n° A125820

Montréal
417, rue Saint-Pierre
Bureau 608
Montréal H2Y 2M4
t. 514 360-2467

Boucherville
1190, Place Nobel
Bureau 100
Boucherville J4B 5L2
t. 450 449-3930

Trois-Rivières
3450, boul. Gene-H.-Kruger
Bureau 230
Trois-Rivières G9A 4M3
t. 819 378-4656

Laval
2745, rue Michelin
Laval
H7L 5X6
t. 450 688-2211

SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

| | 2017 | 2016 |
|---|------------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Produits | | |
| Cotisations | 761 615 | 741 553 |
| Gains non réalisés (pertes non réalisées) sur placements | 261 073 | (315 174) |
| Intérêts et autres revenus de placement | 116 482 | 112 289 |
| Gains réalisés sur cession de placements | 95 743 | 151 807 |
| | 1 234 913 | 690 475 |
| Charges | | |
| Salaires et charges sociales | 291 503 | 253 735 |
| Assurances | 3 904 | 3 907 |
| Honoraires juridiques | 134 845 | 117 375 |
| Cotisation - Fédération québécoise des professeurs et professeures d'université (FQPPU) | 70 490 | 69 247 |
| Honoraires professionnels | 49 552 | 39 574 |
| Frais juridiques et arbitrages | 41 305 | 12 835 |
| Bourses d'étude et dons et comité des services à la collectivité (annexe A) | 37 007 | 33 600 |
| Participation - Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives (CIRRAC) | 17 599 | 6 895 |
| Frais de fonctionnement | 14 834 | 11 648 |
| Frais de bureau et d'administration | 10 777 | 11 065 |
| Comité des affaires universitaires | 4 366 | 4 591 |
| Prise de retraite | 3 631 | 2 035 |
| Télécommunications | 3 497 | 1 682 |
| Comité des relations de travail | 2 368 | 635 |
| Autres charges | 1 967 | 128 |
| Participation - FQPPU | 1 198 | 1 686 |
| Participation - Comité de liaison intersyndical de l'Université du Québec (CLIUQ) | 1 184 | 398 |
| Formation | 578 | 569 |
| Intersyndicale des personnels de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) | 140 | 633 |
| Intérêts et frais bancaires | 312 | 332 |
| Amortissement - immobilisations corporelles | 1 209 | 1 676 |
| | 692 266 | 574 246 |
| Excédent des produits sur les charges avant autres revenus | 542 647 | 116 229 |
| Autres revenus | | |
| Variation de la provision pour indemnité de départ | 5 975 | 4 035 |
| Excédent des produits sur les charges | 548 622 | 120 264 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

| | 2017 | 2016 |
|---------------------------------------|-----------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début | 4 387 454 | 4 267 192 |
| Excédent des produits sur les charges | 548 622 | 120 264 |
| Solde à la fin | 4 936 076 | 4 387 456 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
BILAN
AU 31 MARS 2017

| | 2017 | 2016 |
|---|-----------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Actif | | |
| À court terme | | |
| Encaisse | 121 002 | 109 256 |
| Débiteurs et effets à recevoir (note 3) | 111 469 | 107 279 |
| Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4) | 474 148 | 380 257 |
| Frais payés d'avance | 21 253 | 15 965 |
| | 727 872 | 612 757 |
| Placements (note 4) | 4 268 345 | 3 847 858 |
| Immobilisations corporelles (note 5) | 3 299 | 4 508 |
| | 4 999 516 | 4 465 123 |
| Passif | | |
| À court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer (note 6) | 27 854 | 36 106 |
| Provision pour indemnités de départ (note 7) | 35 586 | 41 561 |
| | 63 440 | 77 667 |
| Actif net | | |
| Non affecté | 4 936 076 | 4 387 456 |
| | 4 999 516 | 4 465 123 |

Approuvé au nom du conseil d'administration

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

| | 2017 \$ | 2016 \$ |
|--|-------------|-------------|
| Activités de fonctionnement | | |
| Excédent des produits sur les charges | 548 622 | 120 264 |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie | | |
| Amortissement - immobilisations corporelles | 1 209 | 1 676 |
| Gains réalisés sur cession de placements | (95 743) | (151 807) |
| (Gains non réalisés) pertes non réalisées sur placements | (261 073) | 315 174 |
| | 193 015 | 285 307 |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement : | | |
| Débiteurs et effets à recevoir | (4 190) | 236 |
| Frais payés d'avance | (5 288) | (274) |
| Créditeurs et charges à payer | (8 252) | 7 699 |
| Provision pour indemnités de départ | (5 975) | (4 036) |
| | 169 310 | 288 932 |
| Activités d'investissement | | |
| Augmentation des placements | (1 353 948) | (2 025 190) |
| Produit de la cession des placements | 1 196 384 | 1 642 147 |
| | (157 564) | (383 043) |
| Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 11 746 | (94 111) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | 109 256 | 203 367 |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin | 121 002 | 109 256 |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie | | |
| Encaisse | 121 002 | 109 256 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017

1- Statut et nature des activités

SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES ("l'organisme") a été constitué le 26 mai 1970 en vertu de la *Loi sur les Syndicats professionnels* et est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'organisme est l'association accréditée pour représenter tous les professeurs et professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

2- Principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux NCOSBL, la direction de l'organisme doit procéder à des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur les durées de vie utile des actifs à long terme et la provision pour indemnités de départ. Rien ne nous porte à croire qu'il y a une incertitude importante relative à la mesure de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des produits.

Apports

Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Produits nets de placement

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de la transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements incluent les intérêts et sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Apports reçus sous forme de biens

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme utilise gratuitement un local mis à sa disposition. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017

2- Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode d'amortissement dégressif aux taux suivants:

| | |
|-----------------------|------|
| Mobilier | 20 % |
| Matériel informatique | 30 % |

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers :

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur au moment où l'organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, et des débiteurs et effets à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et charges à payer et de la provision pour indemnités de départ.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent de la trésorerie des placements, des actions cotées en bourse, des parts de fonds mutuels et des placements en obligations.

SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017

2- Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation :

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait pas été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Conversion des devises

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires qui sont libellés en devise étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change à la date de clôture, et les éléments non monétaires sont convertis au taux de change historique en vigueur à la date de la transaction. Les soldes des comptes de l'exercice considéré paraissant à l'état des résultats, sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

3- Débiteurs et effets à recevoir

| | 2017 | 2016 |
|--------------------------|---------|---------|
| | \$ | \$ |
| Cotisations | 89 234 | 84 473 |
| Intérêts courus | 13 235 | 13 327 |
| Prêts à des particuliers | 9 000 | 9 479 |
| | 111 469 | 107 279 |

SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017

4- Placements

| | 2017 | | 2016 | |
|--|------------|--------------------|------------|--------------------|
| | Coût \$ | Juste valeur \$ | Coût \$ | Juste valeur \$ |
| Actions de sociétés cotées en bourse | 785 919 | 938 413 | 730 522 | 804 341 |
| Parts de fonds mutuels | 2 240 282 | 2 405 188 | 2 310 179 | 2 354 271 |
| Placements en obligations et certificats de dépôt, taux d'intérêt entre 0 % et 7.45 %, échéant entre octobre 2017 et décembre 2049 | 1 190 358 | 1 398 892 | 936 523 | 1 069 503 |
| | 4 216 559 | 4 742 493 | 3 977 224 | 4 228 115 |
| Placements réalisables au cours du prochain exercice | (468 910) | (474 148) | (376 256) | (380 257) |
| | 3 747 649 | 4 268 345 | 3 600 968 | 3 847 858 |

5- Immobilisations corporelles

| | Coût \$ | Amortissement cumulé \$ | 2017 | 2016 |
|-----------------------|------------|----------------------------|--------------------|--------------------|
| | | | Valeur nette \$ | Valeur nette \$ |
| Mobilier | 39 745 | 38 596 | 1 149 | 1 437 |
| Matériel informatique | 15 533 | 13 383 | 2 150 | 3 071 |
| | 55 278 | 51 979 | 3 299 | 4 508 |

6- Crédoiteurs et charges à payer

| | 2017 | 2016 |
|--------------------|--------|--------|
| | \$ | \$ |
| Fournisseurs | 1 930 | 13 147 |
| Frais courus | 14 184 | 13 194 |
| Charges salariales | 11 740 | 9 765 |
| | 27 854 | 36 106 |

Au 31 mars 2017, les crédoiteurs et charges à payer n'incluent pas de somme à remettre à l'État (idem pour 2016).

SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017

7- Provision pour indemnités de départ

L'organisme offre à ses employés, qui quittent entre l'âge de 55 et 62 ans, une indemnité d'une année de salaire pour départ à la retraite. Au cours de l'exercice, l'organisme a constaté un revenu de 5 975 \$ (un revenu de 4 035 \$ en 2016) représentant une diminution de la provision pour indemnités de départ. Ce montant est estimé en fonction de l'expérience passée et est cumulé au passif sous la rubrique provision pour indemnités de départ. Cette indemnité pourrait être différente advenant le cas que les critères prévus à l'entente ne soient pas respectés.

8- Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le principal risque de crédit de l'organisme est lié à ses débiteurs. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un poste en particulier. L'organisme mandate un organisme pour percevoir directement à la source les cotisations des membres.

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les placements en obligations, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme. De plus, certains fonds communs de placements exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé à ce risque relativement à ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Le risque de taux d'intérêt de l'organisme est limité. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2016.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Les créditeurs sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas les 30 jours.

SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017

8- Instruments financiers (suite)

Risque de change

L'organisme est exposé à des risques financiers découlant des fluctuations des taux de change et de leur volatilité. Dans le cours normal de ses activités, l'organisme effectue certaines transactions de ventes et d'achats de placements en devises étrangères. À l'heure actuelle, l'organisme ne conclut pas de contrats à terme de gré à gré afin d'atténuer ce risque. Les placements en devises étrangères représentent environ 13 % des placements totaux. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2016.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des écarts des prix du marché (autres que celles découlant du risque du taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

9- Informations comparatives

Certains chiffres de l'exercice 2016 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2017.

SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

Annexe A - Bourses d'étude et dons et comité des services à la collectivité

| | 2017 | 2016 |
|--|--------|--------|
| | \$ | \$ |
| Bourses d'études et dons | | |
| Bourses aux étudiants | 14 532 | 14 621 |
| Autres dons | 2 644 | 2 944 |
| | 17 176 | 17 565 |
| Comité des services à la collectivité | | |
| Accueil des nouveaux professeurs | 1 399 | 1 184 |
| Activités sociales | 6 969 | 5 203 |
| Reconnaissance aux professeurs impliqués | 2 745 | 3 554 |
| Conférences | 2 333 | 1 802 |
| Reconnaissance (événements spéciaux) | 2 324 | 504 |
| Fête de Noël | 1 500 | 1 500 |
| Association des professeurs retraités | 1 500 | 1 500 |
| Autres | 1 061 | 788 |
| | 19 831 | 16 035 |
| | 37 007 | 33 600 |